

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Ville de Brossard, tenue sous la présidence du maire, le 20 mai 2014 à 20 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Brossard, 2001, boulevard de Rome à Brossard, Québec.

Sont présents :

- M. Paul Leduc, maire
- M. Steve Gagnon, district 1
- M. Pierre O'Donoughue, district 2
- Mme Francine Raymond, district 3
- M. Serge Séguin, district 4
- M. Claudio Benedetti, district 5
- M. Alexandre Plante, district 6
- M. Antoine Assaf, district 7
- M. Pierre Jetté, district 8
- Mme Doreen Assaad, district 9
- M. Daniel Lucier, district 10

Sont également présents :

- M. Claude Chevalier, directeur général adjoint
- Me Isabelle Grenier, directrice des services juridiques et greffière

---

Ouverture de la séance

La greffière constate le quorum.

## 1. Ordre du jour

### 140520-215

#### 1.1 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoughue  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour tel qu'il a été soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 2. Période de questions

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil.

## 3. Procès-verbaux

### 140520-216

#### 3.1 PROCÈS-VERBAUX - ASSEMBLÉES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRES - 15 AVRIL, 28 AVRIL ET 8 MAI 2014 - APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil adopte les procès-verbaux des assemblées ordinaire et extraordinaires des 15 et 28 avril et 8 mai 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **4. Communications**

### **140520-217**

#### **4.1 SERVICES DE SOUTIEN TECHNIQUE ET D'ENTRETIEN POUR LA MISE À JOUR DU SITE INTERNET DE LA VILLE - SI-14-732 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil octroie le contrat SI-14-732 relatif à des services de soutien technique et et d'entretien pour la mise à jour du site internet de la Ville pour l'année 2014, au plus bas soumissionnaire conforme, Leeroy Agence créative inc., selon le taux horaire soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant estimé de 40 356,23 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **5. Travaux publics**

### **140520-218**

#### **5.1 ACHAT D'UN CAMION FOURGON - SI-14-710/TP-13-29-ME - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil accorde le contrat SI-14-710/TP-13-29-ME relatif à l'acquisition d'un véhicule fourgon, au plus bas soumissionnaire conforme, Rive-Sud Chrysler Dodge inc., selon le prix forfaitaire soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 41 799,16 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **140520-219**

#### **5.2 COUPE ET DEBROUSSAILLAGE DES HAUTES HERBES - CONTRAT SI-14-728/TP-14-03-PA - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil accorde le contrat SI-14-728/TP-14-03-PA relatif à la coupe et au débroussaillage des hautes herbes pour une période de trois ans, au plus bas soumissionnaire conforme, 9242-6451 Québec inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant estimé de 60 700,65 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **140520-220**

#### **5.3 TRAVAUX D'ARBORICULTURE - CONTRAT SP-14-697/TP-14-12-PA - RÉSILIATION ET OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil résilie le contrat de travaux d'arboriculture SP-14-697/TP-14-12-PA, accordé à Émondage Richelieu inc., en vertu de la résolution 140318-105, et l'accorde, pour une durée de trois ans, du 21 mai 2014 au 20 mai 2017, à Service d'arbres R. Savard inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant estimé de 432 967,11 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **140520-221**

### **5.4 LOCATION ET ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENTS SANITAIRES - CONTRAT SI-14-716-TP-14-06-PA - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil accorde le contrat SI-14-716/TP-14-06-PA relatif à la location et à l'entretien d'équipements sanitaires, pour une période de trois (3) ans, avec aucune possibilité de reconduction, au plus bas soumissionnaire conforme, Centre de location St-Rémi (9062-5203 Québec inc.), selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant estimé de 43 194,96 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **140520-222**

### **5.5 INSPECTION DES BORNES D'INCENDIE - CONTRAT SP-14-718/TP-14-09-AE - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-14-718/TP-14-09-AE relatif à l'inspection des bornes d'incendie, pour une période de trois ans, du 21 mai 2014 au 21 mai 2017, avec possibilité de deux reconductions de contrat d'une année, au plus bas soumissionnaire conforme, Aqua Data inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant estimé de 142 922,67 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **140520-223**

### **5.6 ACHAT D'UN CAMION 10 ROUES - CONTRAT SP-14-735/TP-14-27-ME - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil accorde le contrat SI-14-735/TP-14-27-ME relatif à l'acquisition d'un camion 10 roues neuf 2015 avec équipements de déneigement, au plus bas soumissionnaire conforme, GLOBOCAM Rive-Sud s.e.c., selon le prix forfaitaire soumis et les conditions de la soumission et de devis, pour un montant de 233 508,48 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **140520-224**

### **5.7 ACHAT D'UNE RÉTROCAVEUSE - CONTRAT SP-14-736/TP-14-26-ME - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-14-736/TP-14-26-ME relatif à l'acquisition d'une rétrocaveuse de marque Caterpillar neuve 2014 avec attachement rapide et godets, au plus bas soumissionnaire conforme, Hewitt Équipement ltée, selon le prix forfaitaire soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 130 485,13 \$, taxes de 14,975 % incluses, auquel s'ajoute la garantie supplémentaire de cinq ans ou 5 000 heures, au coût de 6 277,64 \$, taxes de 14,975 % incluses.

Le prix de vente est composé de l'achat de la rétrocaveuse au coût de 147 731,38 \$, moins la disposition de l'ancienne au prix de 17 246,25 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140520-225**

**5.8 AJUSTEMENT DE PUISARDS ET REGARDS - CONTRAT SP-14-705/TP-14-07-VO - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-14-705/TP-14-07-VO relatif aux travaux d'ajustement de puisards et regards, pour une période de trois ans, du 21 mai 2014 au 21 mai 2017, avec possibilité de deux reconductions de contrat d'une année, au plus bas soumissionnaire conforme, Pavage Citadin inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant estimé de 1 142 184,65 \$, taxes de 14,975 % incluses.

Le conseil autorise le virement budgétaire de 85 700 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140520-226**

**5.9 ACHAT D'UN CAMION FORD 250 4 X 4 - CONTRAT SI-14-719/TP-14-30-ME - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil accorde le contrat SI-14-719/TP-14-30-ME relatif à l'acquisition d'un camion Ford 250 4 x 4, au plus bas soumissionnaire conforme, LaSalle Ford inc., selon le prix forfaitaire soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 39 491,61 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>6. Loisir, culture et vie communautaire</b>
--

**140520-227**

**6.1 RECONNAISSANCE D'ORGANISME - CORPORATION DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC À BROSSARD**

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil accorde le statut d'organisme « local » à l'organisme *Corporation de la Fête nationale du Québec à Brossard*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140520-228**

**6.2 RECONNAISSANCE D'ORGANISME - FORMATION CONTINUE BROSSARD**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil accorde le statut d'organisme « externe » à l'organisme *Formation continue Brossard*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **140520-229**

### **6.3 LOCATION D'AUTOBUS – CAMPS DE JOUR ÉTÉ 2014 – CONTRAT SI-14-724 – OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil accorde le contrat SI-14-724 relatif à la location d'autobus pour les différentes sorties des camps de jour à l'été 2014 au seul soumissionnaire conforme ayant déposé une offre, Autobus Rive-Sud inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant estimé de 39 386,99 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **140520-230**

### **6.4 ENTENTE SPÉCIFIQUE EN IMMIGRATION POUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL 2014-2018 - DÉLÉGATION DE SIGNATURE**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil autorise le maire à signer l'entente spécifique en immigration pour le territoire de l'agglomération de Longueuil, débutant à la date de la dernière signature de l'entente, pour prendre fin le 31 mars 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>8. Finances</b>
--------------------

## **140520-231**

### **8.1 VIREMENTS BUDGÉTAIRES - DU 11 AVRIL AU 15 MAI 2014**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil approuve la liste des virements budgétaires pour la période du 11 avril au 15 mai 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **140520-232**

### **8.2 AMÉLIORATION DU LOGICIEL TFP - PROJET TED**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil octroie le contrat de service pour le développement du module de transmission électronique de documents du logiciel TFP, à ACCEO Solutions, pour un montant de 48 560,84 \$, taxes de 14,975 % incluses.

Le maire et le trésorier sont autorisés à signer tout document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 9. Ressources humaines

140520-233

### 9.1 EMPLOYÉS RÉGULIERS ET CONTRACTUELS CADRES - MOUVEMENT DE MAIN-D'OEUVRE

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil autorise et ratifie la liste d'embauche et de mouvement de main-d'oeuvre concernant les employés réguliers et contractuels cadres datée du 13 mai 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140520-234

### 9.2 DIRECTION DU LOISIR, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE – RÉORGANISATION DE LA STRUCTURE

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil approuve les modifications à l'organigramme de la Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire et autorise la création des postes administratifs de la division aquatique :

- 2 postes cadres : *chef de division aquatique et agent aquatique*;
- 1 poste d'*agent de bureau* col blanc.

Le conseil autorise la Direction des ressources humaines à procéder à l'ouverture des postes et la Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire à engager les sommes requises pour l'embauche de ces trois employés.

Les conseillers Antoine Assaf et Steve Gagnon votent contre cette proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

## 11. Services juridiques

140520-235

### 11.1 RÉSERVES FONCIÈRES POUR FINS PUBLIQUES - LOTS 2 702 122 ET 3 415 316 - RENOUELEMENT

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil mandate le chef de service du contentieux pour entreprendre toutes les procédures utiles et pertinentes afin de renouveler l'imposition d'une réserve pour fins publiques sur les lots 2 702 122 et 3 415 316 du cadastre du Québec et l'autorise à signer tout document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140520-236

### 11.2 EMPRISE DE RUE - GRANDE ALLÉE - LOT 2 701 927 - ACQUISITION

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil acquière le lot 2 701 927 du cadastre du Québec, faisant partie de l'emprise du boulevard Grande-Allée, conformément à la procédure prévue à l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales* et autorise la greffière à signer tout document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140520-237**

**11.3 SERVICES PROFESSIONNELS - REQUÊTE EN DÉCLARATION DE DÉDICACE ET EN DOMMAGES - MANDAT**

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil mandate le cabinet d'avocats LeChasseur Avocats Itée pour représenter la Ville dans le cadre de la requête introductive d'instance en déclaration de dédicace et en dommages du Groupe Frank Catania & associés afin de forcer la Ville à devenir propriétaire des rues, passages piétonniers, parcs, bassin de rétention et infrastructures des phases 1 à 4 du projet Domaines Rive-Sud.

Le conseiller Antoine Assaf vote contre cette proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

**140520-238**

**11.4 MAIRE SUPPLÉANT - NOMINATION**

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoughue

Et résolu qu'en cas d'impossibilité d'agir du maire, Monsieur Paul Leduc, le conseil nomme, à compter du 2 juin 2014 et ce, pour une durée indéterminée, le conseiller Claudio Benedetti, maire suppléant de la Ville de Brossard.

La présente abroge la résolution 140218-069.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140520-239**

**11.5 COMITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoughue  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil approuve les mandats généraux et les mandats spécifiques des différents comités pour la période 2014-2015.

Les conseillers Antoine Assaf et Steve Gagnon votent contre cette proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

**140520-240**

**11.6 RÈGLEMENT REG-289 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT 204 AFIN DE PRÉCISER LA NOTION DE MORCELLEMENT ET DE REVOIR LES AMÉNAGEMENTS QUI SONT EXCLUS DE LA SUPERFICIE À CÉDER POUR FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEU OU D'ESPACES NATURELS - ADOPTION**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil adopte le *règlement REG-289 modifiant le règlement de lotissement 204 afin de préciser la notion de morcellement et de revoir les aménagements qui sont exclus de la superficie à céder pour fins de parcs, de terrains de jeu ou d'espaces naturels.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140520-241**

**11.7 RÈGLEMENT REG-292 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE TARIF REG-7 AFIN DE REMPLACER LA GRILLE DE TARIFICATION - ADOPTION**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil adopte le *règlement REG-292 modifiant le règlement de tarif REG-7 afin de remplacer la grille de tarification.*

Les conseillers Antoine Assaf et Steve Gagnon votent contre cette proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

**140520-242**

**11.8 RÈGLEMENT REG-293 ORDONNANT DES TRAVAUX MUNICIPAUX SUR DOMAINES RIVE-SUD ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 1 152 000 \$ - ADOPTION**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil adopte le *règlement REG-293 ordonnant des travaux municipaux sur Domaines Rive-Sud et décrétant un emprunt de 1 152 000 \$.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140520-243**

**11.9 RÈGLEMENT REG-294 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE L11C À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE L09C ET D'AJOUTER DES NORMES PARTICULIÈRES POUR LES STATIONNEMENTS ÉTAGÉES ET L'AFFICHAGE À LA ZONE L11C - ADOPTION SECOND PROJET**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

et résolu que le conseil adopte le second projet de *règlement REG-294 modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'agrandir la zone L11C à même une partie de la zone L09C et d'ajouter des normes particulières pour les stationnements étagées et l'affichage à la zone L11C.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140520-244**

**11.10 RÈGLEMENT REG-295 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN DE CRÉER LES ZONES RÉSIDENTIELLES L16H ET L17H À MÊME LA ZONE L02H ET D'AJOUTER LES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES - ADOPTION SECOND PROJET**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil adopte le second projet de *règlement REG-295 modifiant le règlement de zonage 1642 afin de créer les zones résidentielles L16H et L17H à même la zone L02H et d'ajouter les dispositions particulières applicables.*

Les conseillers Antoine Assaf et Steve Gagnon votent contre cette proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION



**140520-245**

**11.11 RÈGLEMENT REG-296 MODIFIANT LE RÈGLEMENT REG-219 RELATIF AU CONTRÔLE DES ANIMAUX POUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT PAR LES MEMBRES DU SERVICE DE POLICE - ADOPTION**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil adopte le *règlement REG-296 modifiant le règlement REG-219 relatif au contrôle des animaux pour l'application du règlement par les membres du service de police.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140520-246**

**11.12 RÈGLEMENT REG-297 MODIFIANT LE RÈGLEMENT REG-270 ÉTABLISSANT LE PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC - VOLET VI MAISONS LÉZARDÉES DE LA VILLE DE BROSSARD AFIN DE PRÉCISER LE RAPPORT À SOUMETTRE POUR L'ATTESTATION DES TRAVAUX - ADOPTION**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil adopte le *règlement REG-297 modifiant le règlement REG-270 établissant le Programme Rénovation Québec - Volet VI maisons lézardées de la Ville de Brossard afin de préciser le rapport à soumettre pour l'attestation des travaux.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140520-247**

**11.13 RÈGLEMENT REG-298 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ESPACES LIBRES, À L'AFFICHAGE, AUX CASES DE STATIONNEMENT ET À L'AMÉNAGEMENT DU SITE POUR LA ZONE L13C - AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par la conseillère Doreen Assaad à l'effet que sera présenté lors d'une prochaine séance, le *règlement REG-298 modifiant le règlement de zonage 1642 afin de modifier les dispositions applicables aux espaces libres, à l'affichage, aux cases de stationnement et à l'aménagement du site pour la zone L13C.*

**140520-248**

**11.14 RÈGLEMENT REG-298 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ESPACES LIBRES, À L'AFFICHAGE, AUX CASES DE STATIONNEMENT ET À L'AMÉNAGEMENT DU SITE POUR LA ZONE L13C - ADOPTION PREMIER PROJET**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil adopte le premier projet du *règlement REG-298 modifiant le règlement de zonage 1642 afin de modifier les dispositions applicables aux espaces libres, à l'affichage, aux cases de stationnement et à l'aménagement du site pour la zone L13C.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 140520-249

- 11.15 **RÈGLEMENT REG-299 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1641 SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE AFIN D'AJOUTER LA ZONE L13C AUX ZONES DU PROJET COMMERCIAL QUARTIER DIX30 ET D'APPORTER UNE PRÉCISION AUX ENSEIGNES ASSUJETTIES DE CE PROJET - AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par la conseillère Doreen Assaad à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le *règlement REG-299 modifiant le règlement 1641 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale afin d'ajouter la zone L13C aux zones du projet commercial Quartier DIX30 et d'apporter une précision aux enseignes assujetties de ce projet.*

## 140520-250

- 11.16 **RÈGLEMENT REG-299 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1641 SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE AFIN D'AJOUTER LA ZONE L13C AUX ZONES DU PROJET COMMERCIAL QUARTIER DIX30 ET D'APPORTER UNE PRÉCISION AUX ENSEIGNES ASSUJETTIES DE CE PROJET - ADOPTION PREMIER PROJET**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil adopte le premier projet du *règlement REG-299 modifiant le règlement 1641 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale afin d'ajouter la zone L13C aux zones du projet commercial Quartier DIX30 et d'apporter une précision aux enseignes assujetties de ce projet.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 12. Urbanisme

### 140520-251

- 12.1 **COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - PROCÈS-VERBAL DU 16 AVRIL 2014**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil entérine les recommandations du comité consultatif d'urbanisme du procès-verbal du 16 avril 2014 et approuve les plans d'implantations et d'intégration architecturale énumérés ci-dessous, selon les recommandations et conditions consignées au procès-verbal.

- CCU-140416-3.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), Cité Dix30 commercial – modification au plan concept de développement approuvé et plan d'aménagement paysager– zone L07C (L13C projetée)*
- CCU-140416-3.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), Cité DIX30 commercial – 8015, boulevard du Quartier – bâtiment C5 – architecture*
- CCU-140416-3.3** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), projet commercial Grande-Allée/du Quartier – modification au plan concept de développement approuvé, au plan d'aménagement paysager et à l'architecture des bâtiments «B», «F» et «G» – groupe Harden*

- CCU-140416-3.5** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), boulevard Saint-Laurent/boulevard Marie-Victorin – Habitations SOVIMA – construction d'un bâtiment multifamilial de 44 logements – ajout de trois logements, modification à l'architecture et à l'aménagement paysager*
- CCU-140416-5.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 5780, rue Véronique – agrandissement résidentiel*
- CCU-140416-5.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 1750, rue Albert – construction d'une habitation bifamiliale*
- CCU-140416-5.3** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 2810, rue Malo – agrandissement résidentiel*
- CCU-140416-5.4** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 1470, rue Robert (ancien 1450, rue Robert) – construction d'une habitation unifamiliale isolée*
- CCU-140416-5.5** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 5754, rue Alexandre – construction d'une habitation unifamiliale isolée*
- CCU-140416-5.6** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 5800 et 5804, rue Aline (ancien 2630, rue Asselin) – construction de deux habitations unifamiliales isolées*
- CCU-140416-5.7** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 3640, 3642 et 3644, rue d'Orléans (ancien 3648-3650 d'Orléans) – construction de trois habitations unifamiliales isolées*
- CCU-140416-5.8** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9070, rue Récollet – construction d'une habitation unifamiliale isolée – modification à l'architecture et à l'implantation*
- CCU-1400416-6.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9170, boulevard Leduc – modification de l'architecture - bâtiment S2 – Zara*
- CCU-140416-6.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9315, boulevard Leduc – phases I et II – Quartier Dix30 - affichage et modification de l'architecture – American Eagle Outfitters – Aerie*
- CCU-140416-6.3** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9385, boulevard Leduc, suite 15 – affichage et modification à l'architecture – Yeh yogourt*
- CCU-140416-7.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 2200, boulevard Lapinière – affichage – Forêt mini dépôt*
- CCU-140416-7.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9840, boulevard Leduc – suite 30 – affichage - Allstate assurances*
- CCU-140416-7.3** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 2230, boulevard Lapinière – suite 208 – affichage - Centre dentaire*

**CCU-140416-7.4** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 8700, boulevard Leduc – affichage - Tim Hortons*

**CCU-140416-7.5** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 2395, boulevard Lapinière – affichage – école de conduite CAA Québec*

**CCU-140416-7.6** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 8245, boulevard Taschereau – affichage – Coco Bongo*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140520-252**

**12.2** **COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE - NOMINATIONS**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil nomme mesdames Stéphanie Archambault, Jacinthe Gouin, France Laflamme, Louise Pelletier et Saliha Zouaoui et monsieur René Séguin à titre de membres citoyens du comité consultatif sur l'environnement et le développement durable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140520-253**

**12.3** **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 3648-3650, RUE D'ORLÉANS – LOT : 2 702 821 – ZONE O05H**

a) Audition des personnes intéressées;

Aucune question n'a été posée.

b) Adoption

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but d'autoriser une profondeur de lot variant de 23,45 mètres à 24,20 mètres, au lieu du minimum prescrit de 27 mètres;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil accorde la dérogation mineure demandée relative au 3648-3650, rue d'Orléans - Zone O05H - Lot 2 702 821, conformément à la recommandation numéro CCU-140416-8.2 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140520-254**

**12.4** **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - 5700, RUE BELLERIVE – LOT 2 029 638 - ZONE B08H**

a) Audition des personnes intéressées;

Aucune question n'a été posée.

b) Adoption

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but de régulariser l'espace libre arrière d'un bâtiment principal existant à 1,93 mètre au lieu du minimum prescrit de 7,50 mètres;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil accorde la dérogation mineure demandée relative au 5700, rue Bellerive - Zone B08H - Lot 2 029 638, conformément à la recommandation numéro CCU-140416-8.3 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>13. Génie</b>
------------------

**140520-255**

**13.1 FINALISATION DU CONTRAT SP-13-562 - RÉFECTION AQUEDUC, PAVAGE, BORDURE BOULEVARD MARIE-VICTORIN OUEST - DÉPLACEMENT D'UN POTEAU - COÛTS DE HYDRO-QUÉBEC, TELUS ET VIDÉOTRON**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil autorise le déplacement d'un poteau de béton qui permettra de terminer les travaux de pavage, bordures et piste cyclable au coin du boulevard Marie-Victorin et de la rue Saint-Laurent et approuve les coûts exigés par Hydro-Québec, Telus et Videotron, totalisant 150 165,94 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140520-256**

**13.2 RÉFECTION DU CENTRE SOCIOCULTUREL - TRAVAUX DE TOITURE ET MÉCANIQUE - DEVANCEMENT DU PROJET EN 2014**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil autorise la réalisation, en 2014, des travaux de toiture et de mécanique du bâtiment pour le projet de réfection du centre socioculturel prévu au programme triennal d'immobilisation en 2015 et approuve l'affectation d'une somme de 1 100 000 \$, au financement de ce projet à même le surplus affecté Gestion de la dette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140520-257**

**13.3 RECONSTRUCTION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE NATHALIE-CROTEAU - CONTRAT SP-14-687 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond  
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-14-687 relatif aux travaux de reconstruction du centre communautaire Nathalie-Croteau, au plus bas soumissionnaire conforme, Quadrax & Associées EG, selon les prix forfaitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 4 900 000 \$, taxes de 14,975 % incluses.

Le conseil approuve l'affectation d'une somme supplémentaire de 620 000 \$, à même le surplus affecté Gestion de la dette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **140520-258**

### **13.4                   INSTALLATION DE FEUX DE CIRCULATION TRAVERSES CYCLABLES BOULEVARDS DE ROME, CHEVRIER ET DU QUARTIER - CONTRAT SP-14- 714 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-14-714 relatif à la fourniture et à l'installation de feux de circulation aux intersections de Rome/piste cyclable, Chevrier/piste cyclable et du Quartier/Lancaster, au plus bas soumissionnaire conforme, Pierre Brossard (1981) Itée, selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant estimé de 401 049,36 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **140520-259**

### **13.5                   TRAVAUX DE RÉFECTION AQUEDUC, ÉGOUT, TROTTOIR, BORDURE, PAVAGE, ÉCLAIRAGE ET PANNEAUX DE SIGNALISATION - RUE MURVILLE - CONTRAT SP-14-727 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-14-727 relatif aux travaux de réfection d'aqueduc, d'égout sanitaire, de trottoirs, de bordures, de pavage, d'éclairage et de panneaux de signalisation de la rue Murville, au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Beaudin et Courville 2010 inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 952 927,62 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **140520-260**

### **13.6                   EMBELLISSMENT DES ENTRÉES DE VILLE - AMÉNAGEMENT PAYSAGER - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE**

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin  
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil autorise la réalisation, en 2014, d'une partie des travaux d'aménagement paysager pour le projet «Embellissement des entrées de ville» prévu au programme triennal d'immobilisation en 2016 et approuve l'affectation d'une somme de 95 000 \$ au financement de ce projet à même l'excédent accumulé affecté - Parcs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>14.   Appuis - subventions - participation à des activités de différents organismes</b>
--

## **140520-261**

### **14.1                   DEMANDES DE SOUTIEN**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil accorde une subvention de 400 \$, versée sous réserve du respect des conditions exigées à la *Politique de reconnaissance et de soutien des organismes*, aux organismes *Nouvel Envol*, *Les Rossignols de Brossard inc.*, *Club de tir à l'arc La fine pointe de Brossard 2007* et la *Maison de jeunes L'escalier en mon temps*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **140520-262**

### **14.2 CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA RIVE-SUD - CHARTE POUR LA PARITÉ EN GOUVERNANCE - ADHÉSION**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil reconnaît les principes énoncés par la Charte pour la parité en gouvernance instaurée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Rive-Sud qui s'est engagée à accroître la présence des femmes dans les postes de gouvernance d'entreprise et adhère aux engagements énoncés.

Le maire est autorisé à signer tout document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>15. Dépôt – documents</b>
------------------------------

## **140520-263**

### **15.1 EMPLOYÉS SYNDIQUÉS RÉGULIERS, TEMPORAIRES ET SAISONNIERS - EMBAUCHE ET MOUVEMENT DE MAIN D'OEUVRE - DÉPÔT**

La liste d'embauche et de mouvement de main-d'oeuvre des employés syndiqués réguliers, temporaires et saisonniers datée du 13 mai 2014 est déposée.

## **140520-264**

### **15.2 APPROBATION DES COMPTES À PAYER - DU 10 AVRIL AU 14 MAI 2014**

La liste des chèques émis en vertu du règlement de délégation du pouvoir, pour la période du 10 avril au 14 mai 2014, est déposée.

## **140520-265**

### **15.3 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES DE L'EXERCICE 2014 - DÉPÔT**

Le conseil prend acte du dépôt, par le trésorier, de l'état comparatif des revenus et des dépenses au 31 mars 2014 et la projection des revenus et dépenses au 31 décembre 2014.

## **140520-266**

### **15.4 INDICATEURS DE GESTION 2013 - DÉPÔT**

Le conseil municipal prend acte de dépôt des indicateurs de gestion pour l'année 2013.

## **140520-267**

### **15.5 PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT - REG-290 - DÉPÔT**

Le certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter du règlement REG-290 *ordonnant des travaux d'aménagement du chemin des Prairies, dans le secteur L, et décrétant un emprunt de 3 300 000\$* est déposé.

## **140520-268**

### **15.6 PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION - RÈGLEMENT REG-164 - DÉPÔT**

Le procès-verbal de correction du règlement REG-164 *ordonnant des travaux municipaux sur le boulevard du Quartier entre le chemin des Prairies et le chemin de fer du CN et décrétant un emprunt*, est déposé.

**140520-269**

**15.7 PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION - RÉOLUTION 100517-189 - DÉPÔT**

Le procès-verbal de correction de la résolution 100517-189, Système gicleur – Entretien préventif et correctif – Protection Incendie MCI Inc – Contrat PB-10-09-BA/SP-10-296 – Octroi de contrat, est déposé.

<b>16. Conseil d'agglomération</b>
------------------------------------

**140520-270**

**16.1 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - SÉANCE DU 29 MAI 2014 - ORIENTATIONS**

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil est favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux points CA-140529-1.2, 1.5 à 1.12, 1.14, 1.16, 1.17, 1.19, 1.21 à 1.23, 1.25 et 1.26. Le conseil est en attente d'information concernant les points 1.13, 1.27 et 1.28.

Le conseil donne, au maire ou à son représentant, l'opportunité de voter à l'encontre d'une ou plusieurs de ces orientations si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution.

Les conseillers Antoine Assaf et Steve Gagnon votent contre les points 1.13, 1.14, 1.27 et 1.28.

ADOPTÉE SUR DIVISION

**140520-271**

**16.2 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - RAPPORT DU MAIRE**

Aucun fait significatif relatif à l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 17 avril 2014 n'est mentionné.

<b>17. Levée de l'assemblée</b>
---------------------------------

**140520-272**

**17.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoughue

Et résolu que la séance soit levée à 20 h 55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LE MAIRE,

LA GREFFIÈRE,

\_\_\_\_\_  
Paul Leduc

\_\_\_\_\_  
Isabelle Grenier